



## Compte administratif 2017

Lors de la séance du 17 février 2018, le Conseil municipal a adopté par 21 voix pour et 6 abstentions, le compte administratif 2017 qui constate les résultats de l'exécution du budget 2017.

L'exécution du budget 2017 a été conforme aux orientations annoncées :

- Les dépenses publiques ont été maîtrisées et la dette stabilisée pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive,
- L'augmentation légère des recettes de fonctionnement fait progresser de 11% le résultat de la section de fonctionnement par rapport à l'exercice 2016,
- Et le programme d'investissements pour l'aménagement du bourg et des quartiers a été largement réalisé.

### I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017
Charges à caractère général	1 404 073 €	1 258 966 €	1 261 624 €
Charges de personnel	2 267 893 €	2 379 148 €	2 459 346 €
Charges de gestion courante	1 023 617 €	945 250 €	948 894 €
Charges financières	253 634 €	281 610 €	222 135 €
Total dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	5 003 497 €	4 867 855 €	4 897 926 €

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables et les charges à caractère général sont, une nouvelle fois, maîtrisées.

<b>RECETTES</b>	<b>Réalisé 2015</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Réalisé 2017</b>
Produits des services et du domaine	325 550 €	255 555 €	307 691 €
Impôts et taxes	2 858 000 €	3 092 005 €	3 149 218 €
Dotations, subventions et participations	1 638 206 €	1 526 255 €	1 415 054 €
Autres produits de gestion courante	471 504 €	396 286 €	451 015 €
Total recettes réelles de fonctionnement hors résultat reporté	5 369 058 €	5 464 435 €	5 431 322 €
Excédent dégagé incluant l'excédent de fonctionnement reporté	836 656 €	930 150 €	992 448 €

L'exécution de la section de fonctionnement a permis de dégager un excédent d'un montant de 992 448 €, supérieur de 6,7 % à celui de l'année 2016.

## **II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

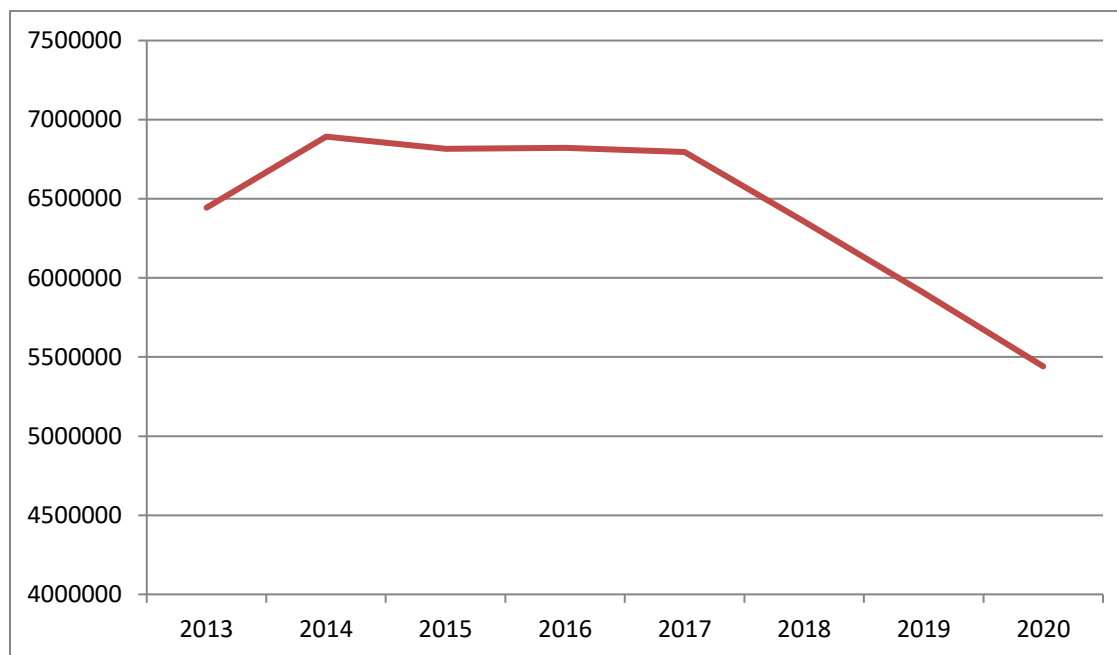
Le programme d'investissements 2017 a été largement réalisé avec notamment un taux de 73 % pour les dépenses d'équipement.

L'amélioration de la capacité d'autofinancement présentée ci-dessus a permis de moins recourir à l'emprunt pour la réalisation des investissements. Seul, un emprunt de 370 000 € contracté en fin d'année 2016, a été encaissé en début d'année 2017. Il n'a pas été nécessaire de faire appel à l'emprunt de 146 000 € inscrit au budget 2017.

Les 665 590 € investis ont servi à l'aménagement de la voie douce d'Ibarron, pour des travaux de voirie, pour le programme de numérotation, pour le reboisement, pour l'acquisition de matériel, sans oublier la mise en accessibilité des bâtiments, du cimetière et d'un quai « bus » au Lac, l'aménagement du terrain de sport à l'arrière de Netto et l'acquisition de jeux pour les enfants...

### III – LA DETTE

Le financement des investissements 2017 n'a pas entraîné une augmentation de l'encours de la dette. Avec un remboursement en capital de 396 656 € et malgré un emprunt nouveau de 370 000 €, la dette est en légère diminution et la capacité de désendettement s'améliore.



Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette sera inférieur à celui du 31 décembre 2013.